



**Programme
de travail
partenarial
2023**

3

3

3

3

3



3

CHAPITRE 1 Aménager les territoires, organiser les espaces, optimiser le foncier	p.4
CHAPITRE 2 Accompagner la fabrique de la ville	p.6
CHAPITRE 3 Accélérer la transition écologique	p.8
CHAPITRE 4 Renforcer les solidarités sociales et territoriales	p.10
CHAPITRE 5 Développer les intelligences territoriales	p.11

Élaboré conjointement par l'équipe et les partenaires de l'agence, le programme de travail pour l'année 2023, dont les grandes orientations ont été présentées et approuvées lors de l'assemblée générale du 19 janvier 2023 répond directement à des enjeux majeurs de transformation du territoire. Il se décline en cinq chapitres qui seront les grandes lignes directrices de l'action à mener par les 58 collaborateurs de l'agence pour 2023.

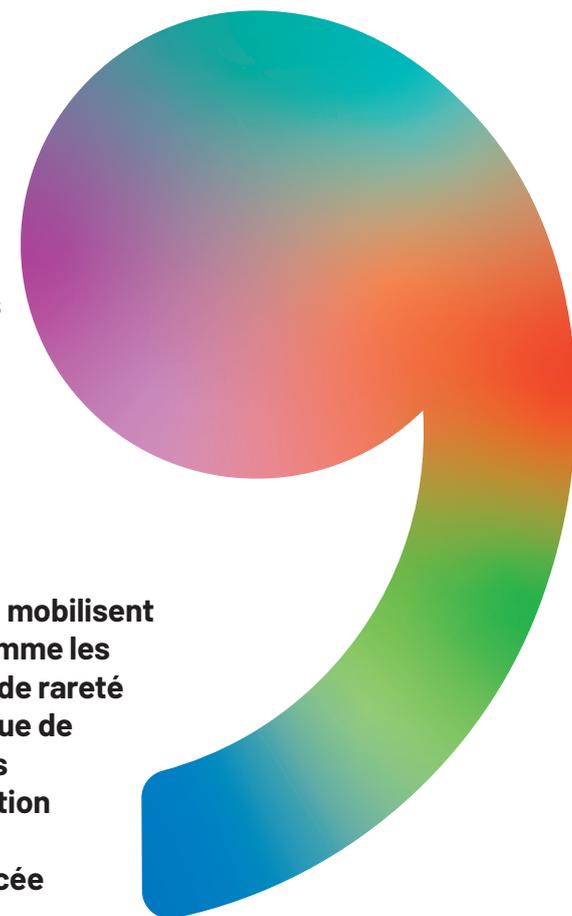
Ce programme de travail intègre des sujets qui mobilisent fortement l'équipe depuis plusieurs années comme les démarches d'aménagement dans un contexte de rareté du foncier (chapitre 1), les processus de fabrique de la ville (chapitre 2) et l'observation des grandes transformations du territoire (chapitre 5). L'action de l'a-urba dans les domaines de la transition écologique (chapitre 3) sera nettement renforcée en 2023 et sera déclinée de plusieurs façons : développement des mobilités décarbonées, adaptation des territoires au changement climatique, gestion et préservation de la forêt et du fleuve. Enfin, le programme de travail de l'a-urba pour l'année 2023 intègre pour la première fois un volet spécifique sur la question des solidarités, qu'elles soient sociales ou territoriales.

Dans chacun de ces domaines, l'agence d'urbanisme s'efforce d'apporter des éléments d'aide à la décision pour guider l'action publique locale. Son intervention est nécessairement partenariale, pluridisciplinaire et multi-échelle.

En complément de ses études, elle portera une attention particulière à la mise en place de nouveaux espaces d'échanges et de dialogue pour penser collectivement les trajectoires des territoires avec ses partenaires.

Les modes d'accompagnement de l'a-urba seront progressivement enrichis en 2023 dans le cadre du projet d'agence qui constitue une démarche de repositionnement stratégique portée par l'équipe et par les partenaires.

Bonne lecture !



CHAPITRE 1

Aménager les territoires, organiser les espaces, optimiser le foncier

L'appui aux acteurs publics dans leurs démarches de planification

Ces missions visent à accompagner les partenaires de l'agence pour élaborer, modifier ou assurer le suivi de mise en œuvre de procédures et dispositifs définis dans un cadre réglementaire, et ce à différentes échelles.

Contribution à la modification du SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise. L'agence poursuivra l'accompagnement du Sysdau dans ses réflexions permettant la modification vers un SCoT bioclimatique, qui cible dans un premier temps l'intégration des nouvelles dispositions de la loi Climat et résilience. L'a-urba apportera notamment son expertise technique sur les volets foncier, renaturation, trajectoires démographiques et économie.

PLUi de Bordeaux Métropole. Il s'agit de contribuer au suivi des indicateurs du PLUi (les renseigner et analyser l'évolution) et d'assurer le suivi du POA habitat de la métropole bordelaise, mais aussi de proposer des réflexions autour des enjeux du territoire métropolitain, en particulier en lien avec le changement climatique, les questions foncières, la densité et le végétal, dans une perspective d'évolution du PLUi.

Par ailleurs, en collaboration avec l'audap (agence d'urbanisme Atlantique et Pyrénées), l'a-urba continuera **d'accompagner la mise en œuvre du Sraddet**, en particulier sur la sobriété foncière et la densification. Elle participera à des actions de sensibilisation des acteurs de la planification et d'animation partenariale. Elle poursuivra notamment la production d'éléments pédagogiques au travers de remontées d'expériences de renouvellement urbain et/ou d'aménagement opérationnel.

Révision du PDH de la Gironde. L'agence sera associée, comme en 2022, à la révision du Plan départemental de l'Habitat de la Gironde : elle contribuera à la réflexion et aux temps de travail partenariaux de la démarche et réalisera une étude sur les logements des travailleurs saisonniers en Gironde.

Sobriété foncière, densification, renaturation, désimpermeabilisation

La loi Climat et résilience du 22 août 2021 a mis en exergue la nécessité d'avancer rapidement, sur les enjeux de sobriété foncière et de préservation des ressources dans les territoires. Ainsi, l'objectif du Zéro Artificialisation Nette est identifié comme une préoccupation partagée et prioritaire pour l'ensemble des partenaires de l'agence. Les missions présentées ci-après sont en lien étroit avec les démarches de planification évoquées précédemment.

Ainsi, sur les **questions foncières**, l'a-urba pourra développer en 2023, trois types de missions partenariales :

- Observation : mise en place d'outil(s) de mesure afin de suivre de façon précise la consommation foncière et la production de logements, à l'échelle de la métropole bordelaise et éventuellement à plus petites mailles.
- Sensibilisation/acculturation : contributions et/ou animation de dispositifs de dialogue avec les acteurs de la fabrique urbaine, en particulier autour du ZAN (expliquer le phénomène d'artificialisation des sols, illustrer la sobriété foncière à partir de retours d'expériences, imaginer de nouvelles formes de développement pour les territoires).
- Accompagnement des collectivités partenaires de l'agence dans la définition leurs stratégies foncières et urbaines. L'agence travaillera sur le potentiel foncier disponible pour du développement urbain dans les espaces déjà artificialisés et contribuera notamment à l'identification des grands secteurs de projets métropolitains.

En outre, l'agence travaillera en 2023 sur les enjeux de la **renaturation** avec pour objectifs d'apporter des éléments de connaissance et de pédagogie sur la qualité des sols et les types de renaturation, de valoriser des références girondines et nationales exemplaires, d'identifier les leviers et les outils de renaturation afin de faciliter les démarches des porteurs de projets.

Pour ce qui concerne le thème **Eau et urbanisme**, l'a-urba approfondira en 2023 le sujet de la désimperméabilisation des sols ; elle enrichira la connaissance par des synthèses de retours d'expérience, animera des temps de travail collectif en particulier dans le cadre de l'atelier des SCoT girondins, ou encore pourra donner à voir les alternatives à l'utilisation de la ressource en eau potable pour des usages non sanitaires.

Études relatives à la péri-urbanité

L'a-urba a engagé un travail de repérage et d'analyse d'initiatives, à l'échelle locale ou sur l'ensemble du territoire national, considérées comme exemplaires sur les manières **de faire projet dans le périurbain**, ou tout au moins qui peuvent inspirer les acteurs locaux. Ce travail pourra donner lieu à l'organisation de rencontres destinées à valoriser les initiatives existantes ou à lancer des expérimentations sur le territoire girardin.

Dans le cadre de cette réflexion sur le périurbain, les enjeux de la mobilité pourront tout particulièrement être appréhendés (covoiturage, transport à la demande, vélo...).

Enfin, dans un contexte de réchauffement climatique et au regard des incendies de l'été 2022, l'a-urba pourra contribuer à une **démarche partenariale et innovante avec la région Nouvelle-Aquitaine et les PNR des Landes de Gascogne et du Médoc**, qui a pour objectif de favoriser la convergence d'intérêt entre limitation de l'étalement urbain, diminution des risques incendie et reconquête de la biodiversité et des corridors écologiques.

CHAPITRE 2

Accompagner la fabrique de la ville

Ce chapitre regroupe des missions qui concernent la fabrique de la ville, tant dans sa dimension bâtie que dans l'organisation de ses flux, dans une articulation évidente entre urbanisation et mobilité. Elle propose également des travaux qui permettent d'éclairer les nouveaux modes de faire et les nouveaux modèles urbains.

Logements, espaces publics, quartiers

Qualité de vie – qualité urbaine. L'agence a mené au cours des deux dernières années des travaux sur la qualité urbaine, notamment via des analyses d'opérations d'aménagement sur la métropole bordelaise. L'année 2023 sera consacrée à la synthèse des enseignements de ces différents travaux et à leur approfondissement, dans le cadre des ateliers de débat sur la qualité urbaine, en termes de confort de vie, de densité urbaine et de densité végétale et d'adaptation au changement climatique avec pour objectif de partager les enjeux mais aussi des pistes et des outils d'amélioration.

La ville recyclable. Une des manières de recycler la ville est de trouver des moyens et des idées de programme pour utiliser au mieux les bâtiments publics parfois sous-occupés. L'agence a engagé en 2022 un premier travail portant sur les bâtiments communaux et leur transformation. En 2023, elle alimentera et animera un événement/atelier de partage sur le thème de l'urbanisme circulaire et de la métropole recyclable et réversible, afin d'identifier la place des acteurs publics, les pistes d'actions existantes et de soulever les conditions de la réversibilité des bâtiments publics.

L'atelier des espaces publics. L'a-urba a développé une expertise et des outils diversifiés autour d'un objectif de qualité des espaces publics partout et pour tous. Des interventions de différentes natures et des supports innovants permettront de faire vivre ces apports d'expertise : valorisation et appropriation des productions de la collection « regard sur l'espace public » ; actions de sensibilisation des partenaires (sur des sujets tels que « les

enfants dans la ville », « décoder un projet d'espace public de la programmation à la gestion ») ou encore organisation de webinaire(s)/conférence(s).

Métropole de la qualité de vie – Ville sensible. Il s'agit de poursuivre en 2023 l'accompagnement de Bordeaux Métropole sur le patrimoine sonore (dans le cadre du plan de prévention du bruit dans l'environnement) et de proposer un nouveau programme de promenades sensibles.

Les voies, les franchissements : relier les territoires

Les voies métropolitaines et leur transformation :

- **Accompagnement et suivi du projet boulevards.**

L'a-urba a réalisé, depuis 2015, plusieurs études sur les boulevards afin d'éclairer le débat et la décision publics. Elle accompagnera à partir de 2023 Bordeaux Métropole et les acteurs publics partenaires dans la mise en œuvre opérationnelle de la transformation de ce territoire.

- **Les voies radiales.** L'objectif de ces études est de tendre vers des voies plus fluides et réversibles, un meilleur traitement paysager, une densification de l'urbanisation là où l'offre en transports collectifs est performante, et des formes urbaines de meilleure qualité. Deux grandes voies urbaines seront à l'étude en 2023 : la route de Toulouse et l'axe BHNS Bordeaux-Saint-Jean/Saint-Aubin de Médoc (potentiel de mutabilité des rives et articulation des voies avec les quartiers qui les bordent). Par ailleurs, le travail engagé (définition d'un programme) sur l'avenue René Cassin sera poursuivi.

Les territoires de projet

L'agence contribuera à la démarche stratégique « **Bordeaux Métropole à vivre** » qu'engage Bordeaux Métropole. Elle apportera en particulier son expertise sur les thématiques des espaces publics, du logement, des flux et des ressources de la métropole. Elle mobilisera également son savoir-faire en termes d'animation de temps de partage et de débat autour des différentes thématiques.

Conventions communales. L'agence a une tradition de travail à une double échelle : celle de la métropole et celle des communes qui la composent. L'échelle communale permet une territorialisation des stratégies métropolitaines. Elle permet également de tester des démarches innovantes de projets urbains. Les travaux menés dans le cadre des conventions communales s'appuient sur les contenus du programme de travail partenarial qu'ils viennent, en retour, enrichir via une montée en généralité. Les communes conventionnent au cours de l'année avec l'a-urba.

Grand Angoulême : l'a-urba a été retenue par le Club « Projet urbain et paysage (PUP) » de la Fnau pour concevoir et organiser son atelier annuel 2023 à Angoulême. Cette mobilisation d'experts des différentes agences d'urbanisme permettra de proposer des pistes de réflexion pour alimenter une stratégie d'aménagement de l'agglomération.

CHAPITRE 3

Accélérer la transition écologique

Face à l'urgence climatique et à la nécessité de mettre en œuvre des solutions d'adaptation au changement climatique et de réduction de l'empreinte carbone dans les villes et les territoires, le programme de travail de l'a-urba 2023 intensifie et réorganise les missions et études sur ces thématiques.

Végétal, ville rafraîchissante, santé

Vers une métropole rafraîchie et rafraichissante : cette mission va permettre de croiser, de mettre en lien et de valoriser les nombreux travaux qu'a réalisés l'agence autour de cette thématique, en particulier ceux concernant l'eau dans la ville, les trames vertes, les zones de plantations, les îlots de fraîcheur urbains. Les réalisations cartographiques pourront être des supports particulièrement adaptés pour territorialiser les stratégies et leurs interactions, donner à voir les sujets, mettre en débat et prioriser d'éventuelles interventions. L'agence pourra également accompagner les équipes métropolitaines sur des projets concrets.

Appui au plan métropolitain « 1 million d'arbres ».

L'agence poursuivra sa réflexion et ses propositions par la réalisation de préprogrammes d'intervention et de plantation sur plusieurs « sites d'activation » identifiés, répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain et illustrant une diversité de situations urbaines.

La forêt. L'agence a réalisé en 2020 l'étude : « Le massif forestier sur Bordeaux Métropole : quelle stratégie de valorisation ? ». En 2023, elle accompagnera Bordeaux Métropole dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan forêt. Au regard des événements de cet été, la réflexion pourrait être élargie à l'échelle de la Gironde.

Relation port/territoire. L'agence souhaite, en 2023, renforcer ses interventions et ses travaux autour de la relation fleuve, port, territoire. Plusieurs axes de travail pourraient être explorés tels que le développement du fret fluvial et celui de l'économie circulaire ou la mise en valeur des espaces naturels, permettant de mobiliser un collectif d'acteurs. Ces pistes sont en cours de discussion avec les partenaires concernés.

Les fleuves – La Garonne : les digues. Au-delà d'une approche fonctionnelle de lutte contre les inondations, il semble opportun de s'interroger sur les conditions d'accès des populations et les pratiques/usages des digues dans la métropole bordelaise : peuvent-elles être des destinations de promenade, constituer des paysages ? Un benchmark sur des initiatives mises en œuvre sur d'autres territoires sera réalisé et mis en débat.

Urbanisme favorable à la santé. Le travail de l'agence en 2023 concernera en particulier : le ressourcement en milieu urbain - qui consistera en la mise en place d'une méthode permettant de qualifier le potentiel de ressourcement d'un parc urbain - et l'accompagnement de territoires d'expérimentation favorables à la santé sur la base de la méthodologie du guide national ISadOrA (Intégration de la santé dans les opérations d'aménagement) dont l'a-urba a été partie prenante.

Équipements servants de demain : les centres de recyclage. Il s'agit de poursuivre la démarche engagée en 2022 et d'accompagner la définition d'un programme type pour un centre de recyclage nouvelle génération.

L'économie au service de la transition écologique

Deux réflexions complémentaires seront menées : l'une permettant d'approfondir la question des emplois et des compétences au service de la transition écologique. La seconde privilégie une entrée territoriale puisqu'il s'agit de continuer d'accompagner la stratégie de déploiement de l'OIM (Opération d'intérêt métropolitain) Arc rive droite. L'animation d'un dialogue entre acteurs économiques privés et acteurs publics y trouvera toute sa place.

Mobilités décarbonées

Réduction de la place et l’empreinte de l’automobile en ville - Stationnement voiture. L’objectif de ce travail est de connaître le stationnement dans toutes ses dimensions (au-delà des parkings publics et sur voirie, engager un recensement des parkings privés d’entreprises, d’administrations, de l’offre dédiée à la location...) pour identifier et quantifier les possibilités de stationnement alternatives à la voirie, changer les usages et notamment favoriser la mutualisation de certains parkings.

Vers des territoires plus marchables. Deux axes de travail seront mis en œuvre par l’a-urba en 2023 pour décliner le plan marche métropolitain et développer l’usage de la marche. L’un portera sur l’écocomobilité scolaire avec pour objectifs de cartographier les actions engagées mais aussi d’identifier des sites potentiels et des mesures d’accompagnement spécifiques. L’autre concernera la poursuite et la valorisation du travail réalisé en 2022 destiné à donner à voir comment rendre « marchables » des quartiers hors des territoires centraux.

Schéma coordonné des P+R aux frontières de la métropole. Dans le contexte du projet de RER métropolitain (TER+car express), de la ZFE et de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie mobilité de Bordeaux Métropole, il s’avère nécessaire de définir une stratégie des parkings relais coordonnée entre les différents territoires et acteurs des AOM. Le benchmark réalisé par l’agence en 2022 sera approfondi : pourront notamment être abordées les questions de financement, gouvernance, tarification, services complémentaires, montages opérationnels et partenariats. La réflexion pourrait également être étendue en termes de périmètre géographique.

RER métropolitain et girondin - gares et quartiers de gares : les orientations pour la poursuite en 2023 des études menées par l’agence sont en cours de calage avec les partenaires.

Stations de tramway à haute fréquentation. Dans la continuité de l’étude menée en 2020 sur la station de tramway de Mériadeck, il s’agira d’identifier les sites à enjeux qui nécessitent d’être retravaillés (gestion des flux, sécurité, intégration urbaine). L’objectif est d’aboutir à des scénarios de résolution des dysfonctionnements voire de transformation de ces stations.

CHAPITRE 4

Renforcer les solidarités sociales et territoriales

Ce chapitre permet de regrouper et d'articuler les demandes et propositions relatives aux solidarités. Deux entrées complémentaires le composent : une entrée par politiques publiques en direction des publics les plus démunis, une entrée par territoires dans laquelle la question des solidarités rejoint celles du dialogue et des coopérations territoriales.

Précarité, logement social, politique de la ville

Métropole inclusive. D'une part, dans le prolongement de sa contribution au « contrat de ville » métropolitain, l'agence poursuivra le développement d'une connaissance partagée des quartiers de la politique de la ville (QPV). Elle mettra notamment à jour des cartes de concentrations des situations de précarité et participera à des groupes de travail à destination du réseau des chefs de projet des quartiers prioritaires de l'agglomération bordelaise. D'autre part, l'agence pourra réaliser des analyses de données de peuplement de certains de ces quartiers.

Par ailleurs, l'agence est mobilisée pour participer à une étude, mobilisant plusieurs acteurs de l'ingénierie régionale, destinée à élaborer **une stratégie foncière pour développer le logement social en Nouvelle-Aquitaine**, particulièrement en zone tendue.

Enfin, l'a-urba actualisera et animera l'outil interactif qu'elle a élaboré permettant de dresser un panorama des **acteurs de la grande précarité en Gironde** et accompagnera sur le plan méthodologique le comité scientifique de la **Nuit de la solidarité de Bordeaux**.

Solidarités territoriales

Zone à faibles émissions (ZFE). L'a-urba pourra capitaliser et restituer les méthodes, les acteurs, les sujets prioritaires des agglomérations françaises qui mettent en place une ZFE. Elle sera aussi un « tiers expert » pour partager et échanger sur les enjeux de mobilité liés à la ZFE avec les acteurs institutionnels (Bordeaux Métropole, EPCI voisins, département, région, État) dans une logique de dialogue interterritorial.

Par ailleurs, dans le domaine de l'économie, l'analyse des territoires voisins de la métropole bordelaise, de leurs trajectoires et des interactions avec Bordeaux Métropole sera engagée. Cette matière pourra être conçue comme un support de dialogue et de futures **coopérations économiques entre ces territoires**.

Par ailleurs, la mission « **appui aux territoires girondins** » sera poursuivie : elle permet d'apporter une ingénierie territoriale ciblée pour activer des territoires et les accompagner dans leurs projets. En 2022, l'agence a été partie prenante du programme « Petites villes de demain » (PVD) avec l'animation d'un réseau des chefs de projets girondins. En 2023, l'agence prolongera l'animation de ce réseau et éventuellement accompagnera plus spécifiquement certains territoires girondins.

CHAPITRE 5

Développer les intelligences territoriales

Les observatoires

Activités pérennes de l'agence, les observatoires permettent de collecter et de produire de la donnée pour la transformer en information fiable et partagée avec les acteurs du territoire.

Les différents observatoires animés par l'agence ont pour point commun de suivre, dans la durée, des chiffres clés et des tableaux de bord. Ils réalisent également des zooms thématiques ou des enquêtes sur des sujets choisis avec les partenaires. Par ailleurs, ces observatoires organisent des rencontres permettant de mettre en partage leur travail et de susciter un débat autour des enseignements d'une étude ou d'une enquête.

L'agence produit annuellement une enquête loyers sur l'agglomération bordelaise. Agréée depuis janvier 2021 en tant qu'**observatoire local des loyers**, l'a-urba, continuera en 2023 à mener un important travail de collecte et d'analyse de données afin de répondre aux exigences de cet agrément et permettre la mise en œuvre du dispositif d'encadrement des loyers.

Pour ce qui concerne l'**observatoire des mobilités et des rythmes de vie**, l'agence sera fortement mobilisée en 2023 sur l'analyse des résultats de l'EMC2 (enquête mobilité certifiée Cerema) : elle réalisera l'exploitation standard de ces données ainsi que des zooms thématiques définis en concertation avec ses partenaires. Dans le cadre de cet observatoire, d'autres travaux sont aussi réalisés ; enquêtes, édition de chiffres clés, événements... Par ailleurs, à la demande de ses partenaires, l'a-urba sera chargée de l'animation du modèle multimodal multipartenarial qui permet de faire des projections en termes de mobilité et d'éclairer les politiques publiques en la matière.

Observatoire de l'habitat et des modes de vie. Il s'agit dans le cadre de cet observatoire, d'une part, d'actualiser le tableau de bord annuel interactif et de mettre à plat des outils/méthodes pour suivre la construction de logements et, d'autre part, de réaliser des zooms thématiques (par exemple, en 2023, la poursuite des réflexions sur l'habitat inclusif).

Observatoire de la nature et de l'agriculture. L'année 2023 pourra être notamment consacrée au développement du volet « agriculture » et de ses indicateurs.

Observatoire de l'activité économique et de l'emploi. Au sein de cet observatoire plusieurs travaux seront menés, en particulier la valorisation et l'animation de temps d'échanges autour de l'étude, réalisée en 2022, sur les territoires à enjeux face à la problématique du chômage, ainsi que la réalisation d'une monographie d'un couple territoire/industrie sur un territoire néo-aquitain.

En outre, dans le cadre des conférences **partenariales de l'immobilier** l'a-urba apportera son appui technique à l'observation de l'activité de l'immobilier habitat et entreprise. Elle pourra également animer des ateliers de travail entre professionnels et institutionnels.

Travaux de recherche et de prospective

Trajectoires résidentielles en Gironde. Un travail de recherche été engagé en 2020 sur le sujet « Immobilier résidentiel et trajectoires des ménages » dans le cadre d'une thèse Cifre. Son objectif est d'appréhender la question de la demande en logement, notamment la demande non satisfaite et ses incidences sur les parcours résidentiels ainsi que sur l'offre. En complément l'agence pourra interroger et objectiver un potentiel phénomène d'exode urbain.

Par ailleurs, l'agence participera en 2023 aux programmes nationaux de recherche-action « **POPSU (plate-forme d'observation des projets et stratégies urbaines)** transitions » qui concernent les métropoles et « POPSU territoires » consacré aux petites villes et territoires ruraux.

Socle commun : les ressources pour l'agence et ses partenaires

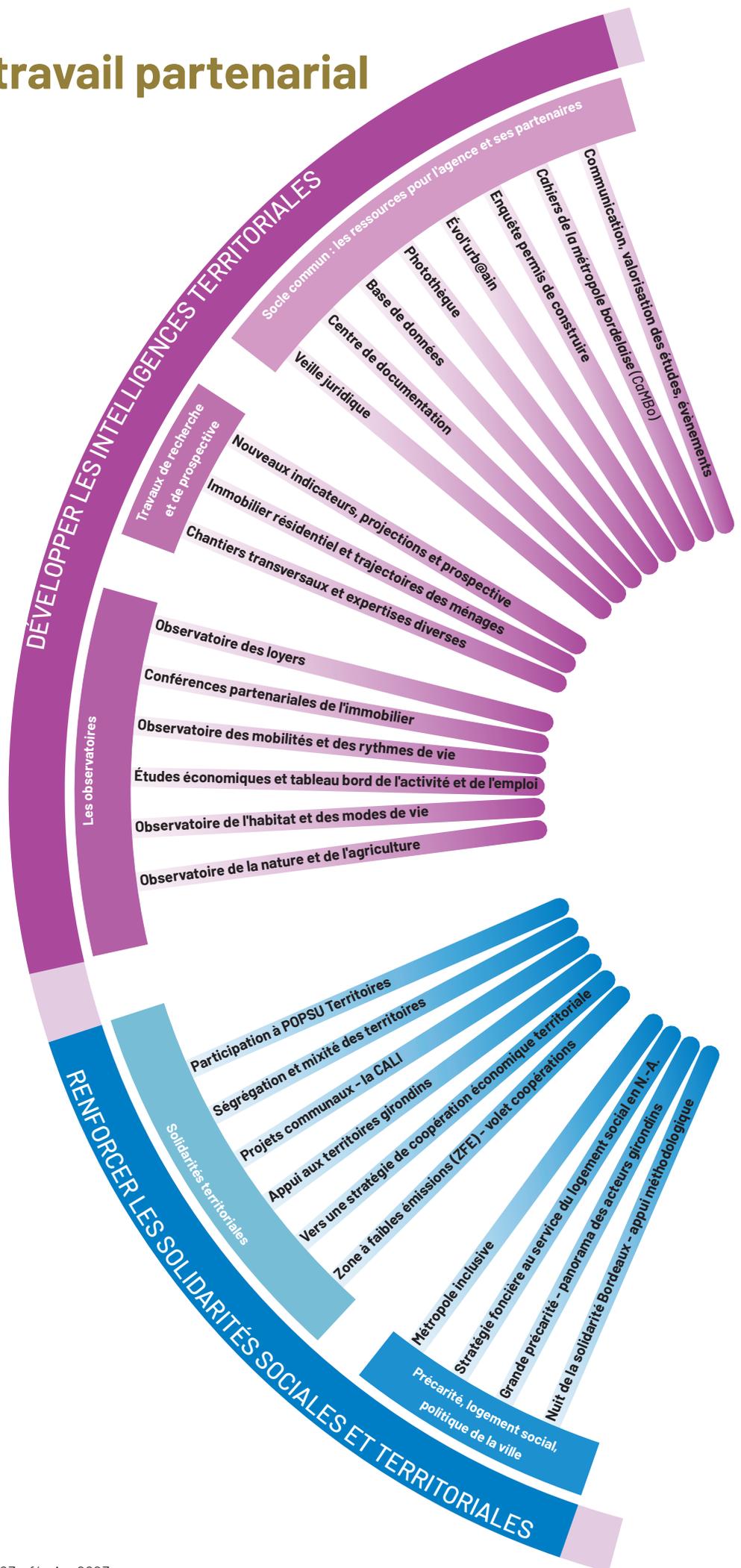
Le programme 2023 permettra de poursuivre les activités de connaissance du territoire avec les mises à jour de l'outil « Evol'urb@in » (base de données qui a pour objectif de suivre l'évolution de la construction sur la métropole bordelaise) et de l'enquête PC qui viennent alimenter un certain nombre d'études. **La veille technique, scientifique et juridique** sera également poursuivie.

De plus, l'a-urba dispose d'un important **fonds documentaire numérique** (bases de données, informations géolocalisées/SIG, photothèque, centre de documentation) enrichi année après année. Ce dernier sert à alimenter son travail quotidien et constitue une ressource précieuse pour les partenaires (sous réserve des droits de communication qui peuvent y être associés).

Communication, publications et mise en débat

Ces activités permettent de transmettre, partager et de valoriser le contenu des études et travaux réalisés par l'a-urba, sous des formats diversifiés (publications, ateliers...). L'agence est animée d'une volonté de diffuser davantage encore ses productions en innovant dans ses modes de communication et en les adaptant aux besoins des partenaires. Enfin, la revue **CaMBo** (Cahiers de la métropole bordelaise), initiative unique dans l'univers des agences d'urbanisme, permet, d'une part, de défricher ou d'aborder autrement des sujets relatifs à la ville et aux territoires, et d'autre part, de participer à la diffusion élargie de la culture urbanistique. Le prochain numéro (parution mai 2023) sera consacré aux villes et à leur littoral.

Programme de travail partenarial 2023



AMÉNAGER LES TERRITOIRES, ORGANISER LES ESPACES, OPTIMISER LE FONCIER

L'appui aux acteurs publics dans leurs démarches de planification

- Modification du SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise
- PLUi de Bordeaux Métropole
- Révision du PDH
- Straddet - accompagnement de la démarche

Sobriété foncière, densification, renaturation, désimperméabilisation

- Consommation foncière, impact du ZAN et enjeux
- Désartificialisation et renaturation
- Eau et urbanisme
- Faire projet dans le périurbain
- Les interfaces ville / forêt dans les PNR de N.-A.

Études relatives à la périurbanité

- Qualité urbaine, densité constructive et végétale
- Métropole recyclable et réversible
- Espaces publics : qualité / atelier
- Métropole de la qualité de vie - ville sensible

ACCOMPAGNER LA FABRIQUE DE LA VILLE

Logements, espaces publics, quartiers

Les voies, les franchissements : relier les territoires

- Les boulevards
- Rocade et voies radiales

Bordeaux Métropole à vivre

Territoires de projets : conventions communales

Territoire de projet : GrandAngoulême

Les territoires de projet



Vers une métropole rafraîchissante

Démarche « Plantons 1 million d'arbres »

La forêt : stratégie et usages

La Garonne et ses digues

Relations port, fleuve, territoires

Urbanisme favorable à la santé

Adaptation au changement climatique

Équipements servants : les centres de recyclage

Végétal, ville rafraîchissante, santé

ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'économie au service de la transition écologique

Emplois verts

OIM Arc rive droite

Stationnement : réduire la place de la voiture en ville

Stationnement sécurisé des vélos

Stationnement des P.R. aux frontières de la métropole

Vers des territoires plus marchables

Schéma coordonné des P.R. aux frontières de la métropole

Stratégie mobilité métropolitaine - enjeux territoriaux

RER métropolitain et girondin

Stations de tramway à haute fréquentation

Participation à PPSU Transitions

Transition énergétique décarbonation

Mobilités décarbonées

